

LE SON DE TORONTO

Droits d'auteur et utilisation équitable

12^e année – Musique

Question-guide : Qui détient les droits légaux sur la musique?

Qu'est-ce que l'utilisation équitable?

Description

Ce cours peut être considéré comme un module court au cours duquel les élèves devront découvrir les droits d'auteur et réfléchir de façon critique sur le sujet.

Il faudra adapter le moment où se tiendra cette activité, son contenu et les échéances au plan du cours, à sa durée ainsi qu'à l'âge des participants. Veuillez ajuster ou modifier le contenu ou en ajouter selon vos besoins et ceux de vos élèves.

Ce cours peut être adapté. L'enseignant peut préférer mettre l'accent du cours sur la création littéraire ou l'écriture réflexive à la suite de l'écoute musicale ou le résumer dans le cadre d'autres curriculums et exigences administratives. Des suggestions de questions supplémentaires ou d'autres artistes se retrouvent ci-dessous.

Matériel : un projecteur équipé de haut-parleur ou d'une chaîne stéréo, un ordinateur ou une tablette pour les élèves (qu'ils peuvent partager), des écouteurs pour les élèves, des cahiers (ou une salle de classe virtuelle Google).

Introduction

Demandez aux élèves : Qui est déjà allé à l'intersection de Davenport Road et de la rue Yonge?

À cette intersection se trouve une scène musicale historique nommée [Concert Hall](#). Explorez ce lieu historique.

Demandez aux élèves, seuls ou en groupes de deux, de lire le résumé, « step inside » (dont les publications), « the Rockpile », « Toronto's first above... » et « turn it up! ».

Vous pourriez devoir résumer une partie du contenu pour les élèves (par exemple, assurez-vous qu'ils savent qu'en plus de performances canadiennes extraordinaires, des groupes comme Led Zeppelin et Public Enemy ont aussi offert des prestations à cet endroit).

Vos élèves pourraient souhaiter visiter ce lieu et réfléchir à la façon dont il s'est modifié avec le temps. Ils peuvent aussi consulter des photographies actuelles du lieu et des images plus anciennes sur le site Web.

Comme vous pouvez le lire, cet endroit était l'un des épacentres du hip-hop canadien.

Ce genre musical fait souvent appel à de l'échantillonnage, où l'on se sert de boucles d'enregistrements musicaux ou sonores préexistants (remarquez l'interaction des tourne-disques sous le profil du Concert Hall).

L'un des artistes hip-hop ayant fait sa marque en lançant sa carrière en ce lieu est [Michie Mee](#).

La montée en popularité de l'échantillonnage est l'une des principales raisons pour lesquelles les lois sur le droit d'auteur sont devenues une préoccupation grandissante.

Partie Principale et Action

Qu'est-ce que le droit d'auteur?

Regardez la vidéo suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=ljNS5p3cqIs&feature=youtu.be>

Réviser les définitions suivantes avec les élèves :

« Le droit d'auteur est le droit exclusif de produire, de reproduire, de publier ou d'exécuter une œuvre originale de nature littéraire, artistique, dramatique ou musicale. Le créateur est généralement le titulaire du droit d'auteur. Toutefois, un employeur (par exemple un studio cinématographique) peut détenir le droit d'auteur sur les œuvres créées par ses employés, à moins d'avoir conclu un accord prévoyant le contraire. »

(tirée de <https://www.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/wr03719.html>)

Demandez aux élèves de discuter des questions suivantes : seuls et par écrit ou en petits groupes :

- Qui détient les droits sur la musique? Pourquoi?
- Qui a écrit l'une de vos chansons favorites (ce n'est pas nécessairement l'artiste qui la chante)? Qui détient les droits d'auteurs (demandez aux élèves de chercher ces renseignements)?
- Pourquoi pensez-vous que le droit d'auteur est important? (p. ex., protéger les créateurs des grandes sociétés qui engrangent une petite partie ou la plus grande partie des profits de leur travail, sinon tous leurs bénéfices, ou qui font de l'appropriation culturelle)

Le droit d'auteur peut protéger les artistes de quiconque voudrait utiliser leur musique sans leur permission. Par exemple, il peut viser les grandes sociétés qui emploient de la musique dans leurs campagnes publicitaires et leur promotion. Il existe plusieurs autres formes d'appropriation des idées et du travail créatif.

Demandez aux élèves, en groupe :

Pouvez-vous penser à un exemple où le droit d'auteur peut être dommageable à l'art ou à la musique? (P. ex., lorsque les créateurs n'ont pas les moyens de se procurer la musique ou l'œuvre artistique qui les inspire.)

Certains artistes et certains théoriciens croient que les artistes devraient être libres de procéder à des emprunts artistiques, que l'art (le théâtre, la danse, la musique, l'art visuel et le multimédia) a toujours procédé ainsi et que les travaux artistiques sont bonifiés par cette pratique (consultez « **Entre parenthèses** » ci-dessous).

Discutez des éléments suivants :

Pouvez-vous penser à une œuvre musicale que vous aimez et qui emprunte, même s'il ne s'agit pas directement d'échantillons, à des œuvres artistiques antérieures ou autres? Plus directement, pouvez-vous penser à une œuvre musicale qui ne s'inspire pas d'autres artistes, d'autres chansons ou d'autres œuvres artistiques?

Entre parenthèses

Promouvoir le cas de l'emprunt sans compensation

Regardez la vidéo suivante portant sur la boucle musicale qui est considérée comme la plus échantillonnée de l'histoire.

Amen Break

Regardez la vidéo suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=FFKMtv8tU0U>.

Observez bien que les Winstons n'ont jamais été payés et que le batteur a fini ses jours dans la rue.

<https://www.youtube.com/watch?v=5SaFTm2bcac>.

Discussion : Êtes-vous d'accord avec cette justification de l'appropriation libre et gratuite?

Plus de détails...

Campagne Gofundme au profit des Winstons : <https://www.bbc.com/news/entertainment-arts-34785551> (en anglais)

Everything is a Remix :

https://www.youtube.com/watch?v=nJPERZDfyWc&list=PLDQ6BYd73QHxgeNJPX8yZRcp8wF_B_tph

La culture du remixage : <https://blog.nfb.ca/blog/2010/05/19/everything-you-need-to-know-about-using-copyrighted-material-in-your-documentary-film/> (en anglais)

Utilisation équitable

« L'utilisation équitable a pour but de reconnaître que certaines utilisations d'œuvres protégées par le droit d'auteur sont bénéfiques pour la société. » Projetez à l'écran et lisez le texte présenté sur la page du site Web suivant :

<https://fair-dealing.ca/fr/utilisation-equitable/>

Discussion en groupe :

- Selon vous, quels sont les dangers de l'utilisation équitable?

Activité ou devoir : **Remixer le domaine public**

Comme nous travaillons dans une école, soit en milieu scolaire, nous sommes fort probablement couverts par le principe de l'utilisation équitable.

Cependant, pour nous exercer ou au cas où votre œuvre musicale se retrouverait sur les palmarès, nous ferons une composition à partir d'échantillonnages issus du domaine public.

Créez une courte pièce musicale à l'aide d'au moins deux échantillons :

1. Un court enregistrement de vos sons favoris. Pensez à des sons typiques de votre vie quotidienne. Obtenez un enregistrement aussi bon que possible avec votre téléphone ou un enregistreur numérique. Voici quelques exemples : le sifflet du train, l'indicateur sonore de fermeture des portes du métro, un oiseau ou un autre animal, un son associé à la cuisine ou au lavage de la vaisselle, un son d'avertissement, etc.
2. Un court échantillon (ou encore deux ou trois) issu du domaine public. Comment ferez-vous pour vous assurer que la pièce musicale que vous utilisez est du domaine public? Vous pouvez télécharger, éditer et mixer des extraits audio à l'aide de programmes comme [Soundtrap](#), Garageband ou [FL Studio](#).

Vous pouvez voir votre pièce musicale davantage comme une expérience sonore ou un poème qu'une œuvre musicale traditionnelle.

Durée : Votre composition peut durer d'une à deux minutes.

Forme : Elle peut prendre la forme ABA (une courte section qui se répète à la fin après une deuxième section contrastée).

Pensez à employer les manières suivantes de créer un contraste avec un son ou un extrait musical : répétition, développement, introduction de silences, changements radicaux, abrupts ou lents de rythmes (plus rapide/plus lent et plus long/plus court), de hauteur de la note (plus aiguë/plus grave) et de volume (plus fort/plus doux). La présence de plusieurs répétitions peut être acceptable si l'effet est suffisamment intéressant ou qu'elles sont suivies d'un changement radical. Mettre en lumière le processus de création : pendant que vous composez, réfléchissez au processus créatif présenté à la page 23 du Curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année : Éducation artistique (exploration et perception, formulation et rédaction d'une proposition de création, expérimentation et manipulation, élaboration, production et réalisation, évaluation et rétroaction).

Questions de réflexion : Quels sons vont bien ensemble (superposés, en séquence, assemblés en motifs et joués en boucle)? Pourquoi? Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir ces sons et ces échantillons? Devriez-vous intégrer des espaces et des silences?

Consolidation

Les élèves sont invités à faire entendre leur pièce musicale à un partenaire, à un petit groupe d'élèves ou à la classe entière. Chaque auditeur doit commenter l'un des aspects qu'il a aimés dans la composition et il doit faire une suggestion pour améliorer les prochaines versions. Discutez de ce que vous a fait ressentir cette activité.

Section des questions supplémentaires :

Déclaration de principes de Glenn Gould (p. 347)

Ressource pour poursuivre les cours sur le hip-hop : <http://rhymestoreeducation.com/> (en anglais)

Lignes directrices de l'Association des documentaristes du Canada : <https://fr.docorg.ca/>

Réfléchissez aux citations suivantes en lien avec le droit d'auteur.

« On peut protéger des objets par le droit d'auteur, mais pas des pensées ni des réflexions. Ce ne sont pas des choses que l'on peut mettre en marché. Il faut comprendre la différence entre un objet et une expérience intérieure. » — **Osho** (traduction libre)

« Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. » — **Nations Unies**, [Déclaration universelle des droits de l'homme](#)

Évaluation

Il n'est pas exigé d'évaluer officiellement le travail produit pendant le cours ; par contre, voici quelques suggestions pour ce faire.

Si vous désirez évaluer le travail, nous vous suggérons de créer une liste de critères d'évaluation en collaboration avec les élèves.

1. Faites une séance de remue-méninges.
2. Triez et classez.
3. Créez et affichez un tableau en deux volets.
4. Ajoutez, révisez, améliorez.

Tiré de Gregory, K, Cameron, C. et Davis, A. (2011). *Savoir ce qui est important : Établir et utiliser des critères*

En guise de référence, des exemples de critères pouvant mener au succès sont présentés ci-dessous et classés par catégories.

Consultez ci-dessous les attentes du programme ainsi que des exemples de critères pouvant mener au succès élaborés par des élèves.

Grille d'exemples

Critères de compositions	4	3	2	1
Application des expériences musicales antérieures (justesse des notes, du rythme, du rôle des instruments, de l'harmonie et du volume)				
Ensemble, production et cohérence (équilibre, cohérence du style et du genre)				
Créativité et « musicalité » (des idées musicales bien choisies et des choix de composition et d'arrangements attrayants et présentant une bonne musicalité – une introduction, une partie principale et une conclusion bien composées)				
Intention (des choix faits pour l'introduction, la partie principale et la conclusion qui sont clairs et qui correspondent au genre et à l'instrument choisis)				

Critères pour le journal	4	3	2	1
<p style="text-align: center;">Analyse</p> <p style="text-align: center;">(une description claire de l'écoute d'exemples, de ses propres idées et de sa performance ou son enregistrement final)</p>				
<p style="text-align: center;">Processus</p> <p style="text-align: center;">(démonstration de l'écoute, de la conception d'idées, de la révision, de réflexions sur le travail réalisé, de l'établissement d'objectifs, de révisions, de la conception d'idées, de révisions, d'erreurs et de corrections)</p>				

CURRICULUM

Nous avons énuméré ci-dessous les objectifs du programme d'éducation artistique pour les 11^e et 12^e années, mais on pourrait aisément adapter ce travail à d'autres niveaux ou à d'autres sujets.

Introduction : LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES EN ÉDUCATION ARTISTIQUE. Les arts permettent aux élèves de vivre des situations authentiques qui sont à la base liées à la compréhension de considérations éthiques telles que le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Dans un monde de plus en plus axé sur la technologie où il est très facile de copier et d'utiliser toutes sortes de matériel, les élèves doivent être sensibilisés aux enjeux éthiques, par exemple reproduire des images visuelles, copier des aspects du style d'un artiste ou d'intégrer des enregistrements sonores dans leurs propres œuvres. L'élève doit faire la distinction entre s'inspirer des œuvres artistiques d'autres personnes et reproduire leurs travaux ou certains de leurs aspects lorsqu'il crée ses propres œuvres (p. 62).

AMU3M, AMU3O, AMU4M et AMU4O

A. Créer et interpréter

A1. Processus de création

A1.1 L'élève applique le processus de création au travail de composition et d'arrangement.

A2. Éléments et principes

A2.2 L'élève sait appliquer les éléments et les principes de la musique et les concepts, et sait les adapter au travail de composition et d'arrangement dans plusieurs formes.

A3. Techniques et outils technologiques

A3.2 L'élève applique des techniques de composition lors du travail de composition ou d'arrangement

de la musique.

A3.3 Il utilise plusieurs technologies actuelles dans différentes applications liées à la musique, dont la composition, l'arrangement, la performance ou l'enregistrement d'œuvres.

B. Analyse et objectivation

B1. Processus d'analyse critique.

B1.2 L'élève écoute de manière ciblée afin d'opérer un choix parmi une large gamme de styles et de genres musicaux, puis il analyse sa façon d'y réagir et de les interpréter, et il réfléchit à ses réactions.

C. Fondements théoriques

C3 Conventions

C3.3 L'élève démontre qu'il comprend les pratiques éthiques et juridiques en ce qui a trait à la musique, qui concernent autant les consommateurs que les producteurs, en portant une attention particulière aux enjeux des droits d'auteur.

AMU4E

C. Fondement théoriques

C3 Conventions

C3.3 L'élève démontre qu'il comprend les enjeux juridiques et éthiques associés à la musique, qui concernent autant les consommateurs que les producteurs.

AEA3O et AEA4O

C. Fondements théoriques

C3 Conventions

C3.3 L'élève démontre qu'il comprend les pratiques éthiques et juridiques associées à plusieurs disciplines artistiques et qu'il sait les appliquer lors de la création, de la présentation ou de la promotion d'œuvres artistiques, y compris d'œuvres ou de productions intégrées.